

Méga-événement sans précédent

Vendredi, 27.11.2015

COP 21. La barre a délibérément été placée vers le bas L'objectif étant de conclure une alliance entre un maximum de parties

Olivier Ferrari

Cinquante milliards de tonnes d'équivalent CO₂ émises chaque année; 395 parties par million (PPM) de gaz carbonique dans l'atmosphère; 196 interlocuteurs en discussion; 10 jours de négociations; un objectif à 2°C degrés de réchauffement; un risque systémique mondial.

Quelques ordres de grandeur pour tenter de se représenter la complexité de l'exercice à exécuter à l'occasion de la 21^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC). La rengaine climatique a froissé l'intérêt de plus d'une personne pour cette initiative sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Nous allons vivre ces prochains jours une sorte de paroxysme de la coopération internationale; jamais autant de nations n'auront été assises autour de la table pour décider d'un chemin commun en respect de leur différenciation. Si l'initiative est noble, les inégalités du système international péjorent la confiance entre pairs, alors même que ce sentiment est un prérequis de tout dialogue, le plus infime soit-il.

Préalablement à l'ouverture des négociations le 30 novembre, 163 parties ont formellement remis leur contribution prévue déterminée au niveau national (INDC en langage onusien), traçant leur plan d'action climatique de manière volontaire et autodéterminée. Dans l'éventualité de la signature d'un accord en décembre, de sa subséquente ratification par les États, et de son entrée en vigueur effective en 2020, les parties auront alors jusqu'à 2030 pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en 2015 au travers des INDC.

Le but ultime de la CNUCC est de contenir l'augmentation de la température moyenne à 2°C. Pour y parvenir, il est estimé que les émissions de gaz à effets de serre (GES) devraient s'abaisser à 35 milliards de tonnes par an d'ici 2030 et à 20 milliards à l'horizon 2050. Les contributions nationales promises à ce jour non seulement ne satisfont pas à ces attentes mais manquent manifestement d'ambition. Une évolution sans entrave du business as usual doit en effet conduire à environ 68 milliards de tonnes d'émissions de GES en 2030, alors que les engagements des parties devraient permettre un abaissement à 55-60 milliards de tonnes. Ainsi, nous nous rapprochons davantage d'une trajectoire à 3,5°C de réchauffement.

La barre a délibérément été placée bas, car l'objectif de cette 21^e conférence est de conclure une alliance entre un maximum de parties prenantes afin d'entamer, à long et très long terme, une transformation mondiale nécessaire vers un développement propre et durable, dixit la CNUCC. Le temps n'est pas encore venu de négocier le niveau de réduction devant être réalisé par les parties, il s'agit uniquement d'obtenir un maximum de signataires prêts à s'engager dans la décarbonisation progressive de l'atmosphère sur un temps long - décennies et siècles sont les unités de mesure dans ce contexte. Dans l'éventualité d'un succès et si les parties l'acceptent, il sera alors souhaitable de réitérer les discussions tous les 5-10 ans afin de consolider le processus et renforcer les objectifs au fil du temps. C'est ce qui avait été conclu

à Copenhague en 2009: les parties ne reviendraient pas en arrière sur les objectifs de réduction annoncés et pourrait en augmenter l'ambition au fur et à mesure.

La performance dépendra également des garanties consenties par les signataires de rendre l'accord juridiquement contraignant dès 2020. Dans le cas inverse, l'effort entrepris aura abouti à une simple déclaration de bonne foi.

Un des grands points positifs est notamment l'engagement des deux plus gros émetteurs de GES que sont les États-Unis et la Chine qui, rappelons-le, étaient les grands absents des négociations précédentes. En outre, un élément crucial de la discussion portera sur le projet de financement des politiques climatiques des pays du Sud par le Nord, une nouveauté de la COP 21 mise à l'ordre du jour lors d'une précédente conférence des parties. L'objectif est de lever 100 milliards de dollars par an au cours des 5 prochaines années afin d'aider les pays en développement à faire face aux effets du changement climatique par des initiatives de développement ou d'adaptation. C'est à la demande expresse de la coalition du G77 qui, comme son nom ne l'indique pas, regroupe 134 pays en développement, qu'un nouvel instrument de financement climatique, le Green Climate Fund (GCF) a été fondé en 2013. Cette structure régie par les principes de la CNUCC est chargée de distribuer les fonds levés - auprès d'États, de banques de développement multilatérales et de marchés de capitaux - à des projets d'augmentation de résilience aux effets du changement climatique et de transition énergétique dans les pays du Sud.

C'est bien à ce stade que la conférence de Paris pourrait se compliquer, car les modalités de fonctionnement du GCF devront être fixées conjointement par l'ensemble des parties. De grandes questions stratégiques risquent de soulever bon nombre de débats. Que faire des grands pays à revenu intermédiaire comme la Chine, l'Argentine ou le Brésil? Doivent-ils être récipiendaires ou contributeurs du financement climatique? Qui va alimenter le fonds, à hauteur de combien et en vertu de quoi? Sa richesse, ses émissions de GES, l'avancement de ses innovations, l'étendue de ses activités industrielles dans les pays en développement?

Beaucoup de questions ouvertes, peu de consensus international, une économie au ralenti, des nations endettées. Un projet d'accord difficile, insuffisant, cher, inégal, mais que l'on souhaite néanmoins voir amorcé, ne serait-ce que pour toutes les ressources engagées dans l'organisation de la COP elle-même. – (OF)

